

Registre des versions contractuelles

L'outil du guide dont le rapport entre effort et bénéfice est le plus favorable. La loi, on la trouve. La version acceptée, on ne la reconstitue pas après coup.

DOCUMENT	VERSION	DATE D'EFFET	VALIDÉ PAR	MOTIF DU CHANGEMENT	VERSION REMPLACÉE
Conditions générales de vente					
Contrat hôtelier type					
Contrat transporteur type					
Contrat guide type					
Contrat partenaire étranger					
Notice de protection des données					
(ajouter)					

TROIS RÈGLES SUFFISENT

Un document déjà diffusé ne se modifie pas : il donne lieu à une nouvelle version.

Toute version porte une date d'effet.

Le dossier client conserve la version que le client a acceptée, pas la plus récente.

Cartographie des traitements de données

Douze lignes, et deux questions par ligne. Ai-je besoin de cette donnée pour exécuter la prestation ? Où est-elle hébergée ?

TRAITEMENT	DONNÉES COLLECTÉES	FINALITÉ	DURÉE DE CONSERVATION	DESTINATAIRES (Y C. À L'ÉTRANGER)	FORMALITÉ
Formulaire de contact / devis du site					
Fichier prospects					
Dossier client et voyageurs					
Copies de pièces d'identité et passeports					
Contacts d'urgence					
Régimes alimentaires et besoins particuliers					
Newsletter et prospection					
Paie en ligne					
CRM ou outil de réservation					
Messagerie professionnelle et WhatsApp					
Transmission aux hôtels et transporteurs					
Transmission aux assureurs et consulats					

F211 — déclaration préalable ·
récépissé sous 24 h

F112 — autorisation · 2 mois,
prorogeable une fois

F118 — transfert à l'étranger ·
après validation du traitement
sous-jacent

Grille de qualification produit par produit

Une grille par ligne de produit. Elle se renouvelle lorsque l'offre change.

Produit évalué _____ Le _____

QUESTION	RÉPONSE	CE QUE LA RÉPONSE INDIQUE
Est-ce moi qui combine les prestations sous un prix unique ?	Oui ☐ Non ☐	Une réponse « oui » oriente vers l'organisation
Est-ce moi qui négocie et engage directement les capacités ?	Oui ☐ Non ☐	Idem
Est-ce moi qui apparaîs comme responsable auprès du client final ?	Oui ☐ Non ☐	Idem
Est-ce que je vends un produit conçu et assemblé par un tiers ?	Oui ☐ Non ☐	Une réponse « oui » oriente vers la distribution
Ce produit était-il déjà commercialisé au moment de ma demande de licence ?	Oui ☐ Non ☐	Une réponse « non » appelle une relecture du périmètre

Ma catégorie de licence ☐ Organisateur-distributeur (ODV) ☐ Distributeur (DV)

Un écart entre les réponses de ce tableau et la catégorie de licence pose la question du périmètre de l'autorisation.

La poursuite de la commercialisation du produit suppose alors une preuve écrite que l'autorisation couvre l'activité.